

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00606

Numéro SIREN : 811 825 157

Nom ou dénomination : AAA EXPERTISES (3A EXPERTISES)

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2019 sous le numéro de dépôt 2504

AAA EXPERTISES

41 IMPASSE CROIX BLANCHE

63430 PONT DU CHATEAU

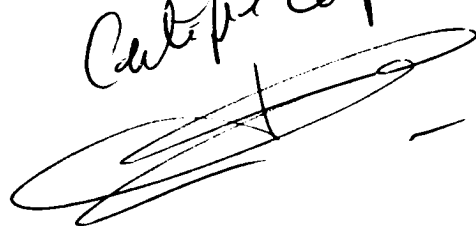
DEPOT N° 2019/13/2504

DU 28 MARS 2019

COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

Certifié Conforme



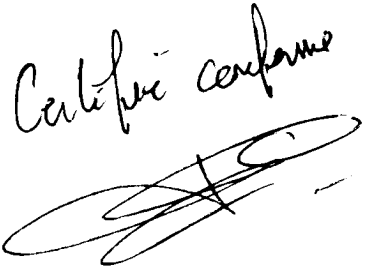
AUCLAIR BIECHE COLETTE

6 RUE DES VAURES

63430 PONT DU CHATEAU

04 73 83 59 01

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	66.67	247.67	181.00	73.08
20120000 FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	541.67	541.67		
28010000 AMORT FRAIS D'ETABLIS	475.00	294.00	181.00	61.56
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	490.00		490.00	
21830000 MAT BUREAU & INFORMATIQUE	630.00		630.00	
28183000 AMORT MAT BUREAU & INFOR.	140.00		140.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400.00	400.00		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	400.00	400.00		
Total II	956.67	647.67	309.00	47.71
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 201.88	9 205.08	2 996.80	32.56
41100000 CLIENTS	12 201.88	9 205.08	2 996.80	32.56
AUTRES CREANCES	1 277.84	867.82	410.02	47.25
40100000 FOURNISSEURS	54.99		54.99	
44562000 TVA DEDUCT S IMMO.		108.33	108.33	100.00
44566200 TVA DEDUCT S FRAIS GENER	340.52	759.49	418.97	55.16
46710000 LERB	882.33		882.33	
DISPONIBILITES	1 858.74	3 617.27	1 758.53	48.61
51200000 CREDIT LYONNAIS	1 858.74	3 117.27	1 258.53	40.37
58000000 VIREMENTS INTERNES		500.00	500.00	100.00
Total III	15 338.46	13 690.17	1 648.29	12.04
TOTAL GENERAL	16 295.13	14 337.84	1 957.29	13.65
Certifié conforme 				

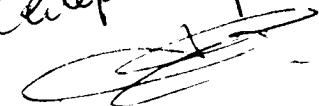
DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
10100000 CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
REPORT A NOUVEAU	56.98		56.98	
11000000 REPORT A NOUVEAU	56.98		56.98	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Benefice ou perte)	4 627.41	56.98	4 570.43	NS
Total I	5 684.39	1 056.98	4 627.41	437.80
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 203.78	7 000.76	1 796.98	25.67
45517000 C/C MR PASQUIER EMMANUEL	5 203.78	7 000.76	1 796.98	25.67
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 502.41	4 173.11	2 670.70	64.00
40100000 FOURNISSEURS	1 447.42	4 173.11	2 725.69	65.32
40810000 FOURNIS FACT NON PARVENUE	54.99		54.99	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 642.65	2 106.99	1 535.66	72.88
44400000 ETAT IMPOTS S BENEFICES	933.00	21.00	912.00	NS
44551000 TVA A DECAISSER	776.00	553.00	223.00	40.33
44571000 TVA COLLECTEE	2 033.65	1 532.99	500.66	32.66
AUTRES DETTES	261.90		261.90	
46720000 CROIX BLANCHE OCCASION	261.90		261.90	
Total IV	10 610.74	13 280.86	2 670.12	20.11
TOTAL GENERAL	16 295.13	14 337.84	1 957.29	13.65
<i>Certifié Conforme</i> 				

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	40 739.43	29 439.76	11 299.67	38.38
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	29 311.96	14 675.64	13 636.32	92.92
70610000 FORMATION	7 500.00	10 000.00	2 500.00	25.00
70670620 JURY EXPERT	1 000.00		1 000.00	
70850000 PORTS & FRAIS FACTURES	3 927.47	4 764.12	836.65	17.56
Chiffre d'affaires NET	40 739.43	29 439.76	11 299.67	38.38
AUTRES PRODUITS		3.14	3.14	100.00
75800000 PRODUITS DIV GESTION COUR		3.14	3.14	100.00
Total des Produits d'exploitation	40 739.43	29 442.90	11 296.53	38.37
ACHATS DE MARCHANDISES		1.00	1.00	100.00
60970000 RRRO/ACH. MARCHANDISES		1.00	1.00	100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		275.04	275.04	100.00
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES		275.04	275.04	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	33 027.68	24 953.28	8 074.40	32.36
60630000 FOURN ENTRET & PETIT EQUIP	1 554.23	955.50	598.73	62.66
60630010 FOURNITURES TTC	148.44	75.93	72.51	95.50
60640000 FOURNIT ADMINISTRATIVES	182.01	992.35	810.34	81.66
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 000.00		1 000.00	
61335020 LOCATIONS VEHICULES	561.00	269.70	291.30	108.01
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	654.58		654.58	
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		32.50	32.50	100.00
61553000 ENTRETIEN MAT MOB BUREAU	41.25		41.25	
61553100 ENTRETIEN MATERIEL TTC	310.00		310.00	
61554000 ENTRETIEN DIVERS	38.43		38.43	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 125.12	423.55	701.57	165.64
61610000 ASS MOYENS PAIEMENT	100.97	74.13	26.84	36.21
61800000 ABONNEMENT COYOTTE	110.00	70.83	39.17	55.30
61810000 DOCUMENTATION GENERALE		89.13	89.13	100.00
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE		651.10	651.10	100.00
61831000 DOCUMENTATION TECHNIQUE TTC		125.00	125.00	100.00
61832000 DOCUMENTATION 5.5%		52.13	52.13	100.00
61850000 FRAIS SEMINAIRES	1 000.00		1 000.00	
62260000 HONORAIRES	2 740.00	2 500.00	240.00	9.60
62261000 AUTRES HONORAIRES	900.00		900.00	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	3.09	11.19	8.09	72.36
62271000 GREFFE TTC		5.90	5.90	100.00
62300000 PUBLICITE		147.38	147.38	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 103.00	1 737.00	634.00	36.50
62320000 PUBLICITE TTC		353.14	353.14	100.00
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	1 932.60	303.20	1 629.40	537.40
62340001 CADEAUX CLTS 10%	18.18	40.91	22.73	55.56
62340005 CADEAUX CLIENTS 20%	82.45	203.46	121.01	59.48
62410000 TRANSPORTS S ACHATS	16.00	32.43	16.43	50.66
62480000 TRANSPORTS DIVERS	23.33		23.33	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 857.53	1 429.85	427.68	29.91
62511000 FRAIS DEPLACEMENT 10%	1 857.44	953.12	904.32	94.88
62512000 FRAIS DEPLACEMENT TTC	12 818.96	10 594.36	2 224.60	21.00
62513000 FRAIS DEPLACEMENT 5.5%	25.75	14.44	11.31	78.32
62560000 MISSIONS		132.54	132.54	100.00

Certifié Conforme



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62561000 MISSIONS TTC		257.00	257.00	100.00
62562000 MISSIONS 5 5%		9.45	9.45	100.00
62570001 RECEPTION 20%	108.91	186.18	77.27	41.50
62570002 RECEPTION 5 5%	521.91	27.14	494.77	NS
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOM	857.68	643.09	214.59	33.37
62600001 FRAIS TELECOM 10%		13.69	13.69	100.00
62600002 FRAIS ANTIVIRUS	54.99	33.32	21.67	65.04
62600003 FRAIS I&I INTERNET	401.16	20.92	380.24	NS
62600004 FRAIS TELECOM TTC	102.56		102.56	
62600005 FRAIS TELECOM 2 10%	70.73		70.73	
62610000 FRAIS PTT	338.20	494.95	156.75	31.67
62750000 SERVICES BANCAIRES	207.18	196.78	10.40	5.29
62810000 COTISATIONS		800.00	800.00	100.00
62820000 COTISATIONS TTC	160.00		160.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	496.00	3 447.00	2 951.00	85.61
63330000 PART FORM CONTINUE(ORGAN	340.00	3 290.00	2 950.00	89.67
63511100 CFE	156.00	157.00	1.00	0.64
CHARGES SOCIALES	1 250.00	300.00	950.00	316.67
64560000 PREVOYANCE		300.00	300.00	100.00
64650000 MADELIN	1 200.00		1 200.00	
64800000 AUTRES CHARGES DE PERS	50.00		50.00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	321.00	294.00	27.00	9.18
68111000 DOT AMORT IMMO INCORP	181.00	294.00	113.00	38.44
68112000 DOT AMORT IMMO CORPOR	140.00		140.00	
AUTRES CHARGES	1.14	0.73	0.41	56.16
65800000 CHARGES DIV GEST COURANTE	1.14	0.73	0.41	56.16
Total des Charges d'exploitation	35 095.82	29 269.05	5 826.77	19.91
Résultat d'exploitation	5 643.61	173.85	5 469.76	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	93.20	33.87	59.33	175.17
66160000 INTERETS BANCAIRES & S LSC	93.20	33.87	59.33	175.17
Total des Charges financières	93.20	33.87	59.33	175.17
Résultat financier	93.20	33.87	59.33	175.17
Résultat courant avant impôts	5 550.41	139.98	5 410.43	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	90.00	62.00	28.00	45.16
67120000 PENALITES ET AMENDES	90.00	62.00	28.00	45.16
Total des Charges exceptionnelles	90.00	62.00	28.00	45.16
Résultat exceptionnel	90.00	62.00	28.00	45.16
IMPOTS SUR LES BENEFICES	833.00	21.00	812.00	NS
69500000 IMPOTS S/L ES BENEFICES	833.00	21.00	812.00	NS

Certifié Conforme



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

Centre Confommo

AAA EXPERTISES
41 IMPASSE CROIX BLANCHE

63430 PONT DU CHATEAU

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Authifié Conforme



AUCLAIR BIECHE COLETTE
6 RUE DES VAURES

63430 PONT DU CHATEAU
04 73 83 59 01

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

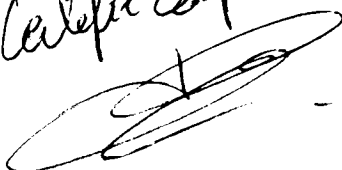
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			630
TOTAL			630
Prêts, autres immobilisations financières	400		
TOTAL	400		
TOTAL GENERAL	942		630

Certifié Conforme


ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			542	542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				630	630
	TOTAL			630	630
Prêts, autres immobilisations financières				400	400
	TOTAL			400	400
	TOTAL GENERAL			1 572	1 572

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	294	181		475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		140		140
		140		140
TOTAL GENERAL	294	321		615

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	181				
Matériel de bureau informatique mobilier	140				
	140				
TOTAL GENERAL	321				

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	000
Total	000

Charges et produits constatés d'avance

Caroline Confiance

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

AAA EXPERTISES
41 IMPASSE CROIX BLANCHE
63430 PONT DU CHATEAU

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

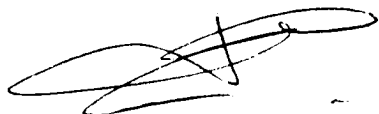
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	16 295.13 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	40 739.43 Euros
- Résultat net comptable,	4 627.41 Euros

Fait à PONT DU CHATEAU
Le 18/05/2018

Certifié Conforme




IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AAA EXPERTISES		41 IMPASSE CROIX BLANCHE	
SIRET	81132515700019	63430 PONT DU CHATEAU	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	5 550				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tel:	Tel:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu: PONT DU CHATEAU
Tel:	Qualité et nom du signataire: BDG
	Signature: PASQUIER EMMANUEL

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

[illegible]

Montant global brut des distributions (1)		payees par la societe elle-meme	a		payees par un etablissement charge du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant a des remunerations ou avantages dont la societe ne designe pas le (les) beneficiaire(s) (2)						c	
Montant des prets, avances ou acomptes consentis aux associes, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposees						d	
Montant des distributions autres que celles visees en (a). (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribues eligibles a l'abattement de 40 % prevu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribues non eligibles a l'abattement de 40 % prevu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus repartis (5)						Total (a a h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS INFORMATION

Carte per Conforno

Designation de l'entreprise : AAA EXPERTISES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 41 IMPASSE CROIX BLANCHE		63430 PONT DU CHATEAU				
Durée de l'exercice précédent* 20						
Numéro SIRET* 81182515700019		Neant ☐				
		Exercice N clos le. 31122017				
		N-1 31122016				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	542	AC	475	67	248
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	630	AU	140	490	
Immobilisations en cours AV		AW				
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU		CV			
	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières* BH	400	BI		400	400
TOTAL (II) BJ		1 572	BK	615	957	648
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
	En cours de production de biens BN		BO			
	En cours de production de services BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR		BS			
	Marchandises BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	12 202	BY	12 202	9 205	
	Autres créances (3) BZ	1 278	CA	1 278	868	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE			
	Disponibilités CF	1 859	CG	1 859	3 617	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			
	TOTAL (III) CJ	15 338	CK	15 338	13 690	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		16 910	IA	615	16 295	14 338
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	400	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations	Stocks		Créances	

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA 1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	57
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 627
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 204
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 502
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 643
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	262
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	10 611
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	16 295
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 611
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	40 739	FH		FI	40 739
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	40 739	FK		FL	40 739
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	40 739
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	(1)
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	275
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	33 028
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	496
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	1 250
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	- dotations aux provisions	GA	321	294
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE	1	1			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	35 096
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 644	174
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	93
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	93
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(93)	(34)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	5 550	140

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QU'ARRAULT - Informatique

Certifié Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90	62
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90	62
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(90) (62)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	833 21
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V - VII)			HL	40 739 29 443
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	36 112 29 386
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	4 627 57
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	1 200	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 1 200				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
PENALITES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			90	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Carthage Carfene

Designation de l'entreprise										AAA EXPERTISES										Scant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations													
										Conséquences à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ	542		D8			D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD			KE			KF								
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ			KK			KL									
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM			KN			KO									
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2			KP			KQ			KR								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								KS			KT			KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV			KW			KX									
		Matériel de transport *						KY			KZ			LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB			LC			LD	630								
	Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG								
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			IJ								
	Avances et acomptes								LK			LL			LM								
	TOTAL III								LN			LO			LP	630							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G				8M			8T									
	Autres participations						8U				8V			8W									
	Autres titres immobilisés						1P				1R			1S									
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		400		1U			1V									
	TOTAL IV						1Q		400		1R			1S									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G		942		0H			0J	630									

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
		à poste		à poste													
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		542		D7		542		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW				IX				
CORPORELLES	Terrains				IP				IX				IY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ				MA				MB				
		Sur sol d'autrui			IR				MD				ME				
		Inst. gales. agenc. et am. des constructions				IS				MG				MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ				MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. aménagements divers				IU				MM				MN			
		Matériel de transport				IV				MP				MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS		630		MT		630	
	Emballages récupérables et divers *				IX				MV				MW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY				MZ				NA				
	Avances et acomptes				NC				ND				NE				
	TOTAL III				IV				NG		630		NH		630		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				0U				0W				
	Autres participations				I0				0X				0Y				
	Autres titres immobilisés				II				2B				2C				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2				2E		400		2G		400		
	TOTAL IV				I3				NJ		400		2H		400		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4				0K		1 572		0L		1 572			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

AU CLAIR BIECHÉ COIFFET

Attesté Conforme

[Signature]

Exercice N. clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL.

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	294	EL	181	EM		EN	475
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Immobilisations	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	140	QN		QO	140
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	140	QW		QX	140
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	294	OP	321	OQ		OR	615

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I																
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II																
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL IV																
Total général (I-II-III-IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventile (NP + NQ - NR)		NW				Total général non ventile (NS - NT - NU)		NY				Total général non ventile (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Votre Estimation d'Expert Comptable

AU CUIR BICHÉ COLLETTI

Certifié Conforme

Designation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Neant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	400	UV	400	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	12 202		12 202					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * CO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	341		341				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	937		937					
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	13 880	VU	13 880	VV			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 502		1 502						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	833		833						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 810		2 810						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 204		5 204						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	262		262						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	10 611	VZ	10 611						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VI						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QJ / DGFIP / 1 - Informations

Certifié Conforme

Formulaire obligatoire article 53 A du Code Général des Impôts

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Neant ☐ *

Exercice N. clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WA	4 627
		de son conjoint						WB	
				moins part deductible *		à réintégrer :		WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		90	
	Amendes et pénalités	WJ	90		Charges financières (art. 212 bis)*	NZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								YZ	833
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE *	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 (4) du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						IB	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR
Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	5 550

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV			
		- imposées aux taux de 0 %						WH			
		- imposées aux taux de 19 %						WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						NB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								IG		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)								2A			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY			
		Majoration d'amortissement *						ND			
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3				
		Zone franche urbaine - 1F (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)								PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance déduite par le report en arrière du déficit		ZI		YG		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2			
TOTAL II								NH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI	5 550		NJ		
				déficit (II moins I)		ZL					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								NL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XX	5 550	NO	

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XI. du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A. ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	57		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	57		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	57					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 000							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			NQ	361	270						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)				SS	3 643	2 517						
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	27 824	22 167						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	33 028	24 953						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	156	157						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	340	3 290						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YN	496	3 447						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	8 149	4 355						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 699	2 320						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise AAA EXPERTISESNéant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))					
	CADRE B	plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))					
	CADRE C	autres plus-values taxable à 19 % (11)					
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Neant ☒

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier Y 000279 en 14 fasc.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

AUC AIRBENCH COLLEGE

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8% ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

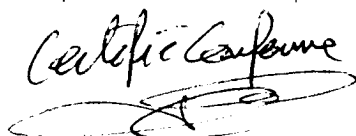
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certificat conforme



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AAA EXPERTISES

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 1 1 8 2 5 1 5 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AAA EXPERTISES

ADRESSE (voie)

41 IMPASSE CROIX BLANCHE

CODE POSTAL

63430

VILLE

PONT DU CHATEAU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	541.67	475.00	66.67	247.67	191.00	73.06
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	630.00	140.00	490.00		490.00	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	400.00		400.00	400.00		
	Total II	1 571.67	615.00	956.67	647.67	309.00	47.71
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 201.88		12 201.88	9 205.08	2 996.80	32.56
	Autres créances	1 277.84		1 277.84	867.82	410.02	47.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 858.74		1 858.74	3 617.27	1 758.53	48.61
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	15 338.46		15 338.46	13 690.17	1 648.29	12.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 910.13	615.00	16 295.13	14 337.84	1 957.29	13.65

Certifié conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000.00	1 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	56.98		56.98	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 627.41	56.98	4 570.43	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 684.39	1 056.98	4 627.41	437.80
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	5 203.78	7 000.76	1 796.98	25.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 502.41	4 173.11	2 670.70	64.00
	Dettes fiscales et sociales	3 642.65	2 106.99	1 535.66	72.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	261.90		261.90	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	10 610.74	13 280.86	2 670.12	20.11
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 295.13	14 337.84	1 957.29	13.65

Certifié Conforme

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 610.74 13 280.86

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 20	Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	40 739.43		40 739.43	29 439.76	11 299.67	38.38
Chiffre d'affaires NET	40 739.43		40 739.43	29 439.76	11 299.67	38.38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits				3.14	3.14	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			40 739.43	29 442.90	11 296.53	38.37
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				1.00	1.00	100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				275.04	275.04	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 027.68	24 953.28	8 074.40	32.36
Impôts, taxes et versements assimilés			496.00	3 447.00	2 951.00	85.61
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 250.00	300.00	950.00	316.67
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			321.00	294.00	27.00	9.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.14	0.73	0.41	56.16
Total des Charges d'exploitation (II)			35 095.82	29 269.05	5 826.77	19.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 643.61	173.85	5 469.76	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 20	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	93.20	33.87	59.33	175.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	93.20	33.87	59.33	175.17
2. Résultat financier (V-VI)	93.20	33.87	59.33	175.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 550.41	139.98	5 410.43	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90.00	62.00	28.00	45.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	90.00	62.00	28.00	45.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	90.00	62.00	28.00	45.16
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	433.77	21.11	412.66	195
Total des produits (I+III+V+VII)	40 739.43	29 442.90	11 296.53	38.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 112.02	29 385.92	6 726.10	22.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 627.41	56.98	4 570.43	NS

Certifié Conforme

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

en date du 10/05/2018

3A EXPERTISES

SASU au capital de 1 000 € (mille euros)

dont le siège social se situe : 41 impasse Croix Blanche 63430 Pont du Château

enregistrée au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 840 548 770 00014

Je soussigné PASQUIER Emmanuel, agissant en qualité de Président et seul associé de la société : 3A EXPERTISES, a pris des décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017
3. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2017

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2 : Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 4627,41€ (quatre mille six cent vingt-sept virgule quarante et un euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

Il a été décidé de reporter 4627,41€ sur le compte de la société.

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Résolution n°3 : Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2017

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2017.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Donk de Duikeu, le 10 mai 2018.

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE



.....